

Robert Garcia
député

4

Motion

La Chambre des députés et des députées,

- saluant la détermination du gouvernement à construire différentes infrastructures scolaires et universitaires sur des friches industrielles,
- soucieuse que l'emplacement d'une infrastructure scolaire sur un ancien site industriel ne porte nullement atteinte à la santé de la communauté scolaire,
- considérant les recommandations de l'étude de faisabilité concernant l'aménagement du site dans le PED du LTMA,

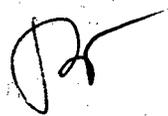
invite le gouvernement

- à oeuvrer avec le plus grand soin lors de l'assainissement de friches industrielles en vue d'une reconversion vers des affectations sensibles,
- à suivre strictement les recommandations de l'étude de faisabilité du LTMA en vue de l'assainissement des parties sensibles du site,
- à pratiquer une politique d'information transparente dans le cas où de nouvelles pollutions apparaîtraient et à prendre les mesures adaptées en vue d'un assainissement raisonnablement amélioré du site.

Robert Garcia



François Bausch



Renée Wagener



Camille Gira



Jean Huss

